

Vision

La Clé-du-Boisé; un milieu de vie bienveillant, sécurisant et stimulant où je peux me réaliser.

Mission

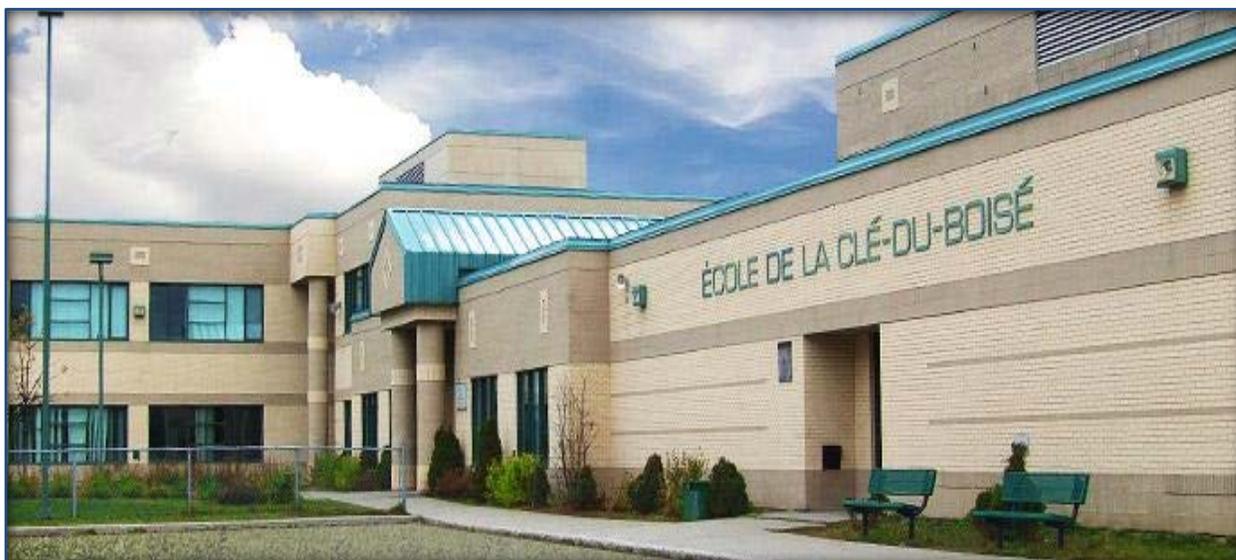
Offrir une école accueillante et stimulante qui suscite l'engagement des élèves et du personnel.

Valeurs

Respect
Engagement
Collaboration

Normes et modalités

Année scolaire 2023-2024



École de la Clé-du-Boisé

Clientèle primaire et secondaire

Table des matières

Introduction	3
Fonctions de l'évaluation	3
Étapes de la démarche d'évaluation des apprentissages	3
Encadrements légaux	3
Élaboration des normes et modalités d'évaluation des apprentissages	4
Planification de l'évaluation	4
Prise d'information et interprétation	5
Jugement	6
Décision / Action	7
Communication	8
Qualité de la langue	9
Les critères de passage au secondaire	10
L'absence à un examen	10
Le plagiat	11
Annexe 1	
Résumé des normes et modalités en 5 ^e année	12
Résumé des normes et modalités en 6 ^e année	14
Résumé des normes et modalités en 1 ^{re} secondaire	18
Résumé des normes et modalités en 2 ^e secondaire	32
Annexe 2	
Précisions sur la signification des cotes pour le bulletin (primaire)	16
Précisions sur la signification des cotes pour le bulletin (secondaire)	46

Introduction

Ce document explique en détail les normes et modalités d'évaluation des apprentissages de l'École de la Clé-du-Boisé. Celles-ci sont élaborées en tenant compte des fonctions de l'évaluation et de la démarche d'évaluation des apprentissages, dans le respect des encadrements légaux.

Fonctions de l'évaluation

- L'aide aux apprentissages
- La reconnaissance de compétences

Étapes de la démarche d'évaluation des apprentissages

- La planification
- La prise d'information et son interprétation
- Le jugement
- La décision/action
- La communication
- La qualité du français

Encadrements légaux

- Loi sur l'instruction publique
- Régime pédagogique
- Instruction annuelle
- Programme de formation de l'école québécoise
- Politique d'évaluation des apprentissages
- Cadres d'évaluation des apprentissages
- Échelles des niveaux de compétence
- Politique de l'adaptation scolaire « Une école adaptée à tous ses élèves »

Élaboration des normes et modalités d'évaluation des apprentissages

Planification de l'évaluation

NORMES PROPOSÉES	MODALITÉS PROPOSÉES
<p>1. La planification de l'évaluation respecte le Programme de formation, la Progression des apprentissages de chaque discipline et les Cadres d'évaluation des apprentissages.</p>	<p>1.1 La planification de l'évaluation de l'équipe-disciplinaire et de l'enseignant prend en considération les connaissances et les compétences disciplinaires et transversales. La planification doit tenir compte des documents suivants : Cadres d'évaluation des apprentissages, Progression des apprentissages par discipline, Programme de formation de l'école québécoise.</p>
<p>2. La planification de l'évaluation est une responsabilité partagée entre l'équipe-école, l'équipe-disciplinaire et l'enseignant.</p>	<p>2.1 Les membres de l'équipe-niveau et de l'équipe-matière prévoient des rencontres pour une planification globale de l'enseignement et de l'évaluation (fréquence d'évaluation des compétences et des connaissances disciplinaires).</p> <p>2.2 Les renseignements à transmettre en début d'année aux parents des élèves de l'enseignement primaire et secondaire au sujet de l'évaluation des apprentissages ont pour objet de leur faire connaître la nature et les moments des principales évaluations. (Voir annexe 1)</p>
<p>3. La planification de l'évaluation est intégrée à la planification de l'apprentissage/enseignement.</p>	<p>3.1 L'enseignant appuie son évaluation sur les critères propres aux compétences qu'il évaluera et qu'il présentera préalablement aux élèves.</p> <p>3.2 L'enseignant choisit ou développe ses outils d'évaluation en cours d'année tout en s'arrimant aux épreuves du centre de services scolaire et du Ministère.</p>
<p>4. La planification tient compte des compétences transversales pour lesquelles des commentaires doivent être formulés à l'étape 3.</p>	<p>4.1 En 5e année, la compétence transversale Travailler en équipe fait l'objet d'un commentaire au 1^{er} et au 3e bulletin.</p> <p>4.2 En 6e année, la compétence transversale Travailler en équipe fait l'objet d'un commentaire au 1^{er} et au 3e bulletin.</p> <p>4.3 En première secondaire, la compétence transversale Organiser son travail fait l'objet d'un commentaire au 1^{er} et au 3e bulletin.</p> <p>4.4 En deuxième secondaire, la compétence transversale Savoir communiquer fait l'objet d'un commentaire au 1^{er} et au 3e bulletin.</p>
<p>5. La flexibilité, l'adaptation et les modifications sont des éléments qui doivent être pris en compte dans la planification de l'évaluation (voir annexe 5).</p>	<p>5.1 Pour tenir compte de la situation particulière de certains élèves ayant un plan d'intervention, l'enseignant, avec la collaboration des autres intervenants, tient compte dans sa planification de l'évaluation des adaptations concernant la tâche, les outils d'évaluation, le soutien offert, le temps accordé, etc.</p>

Prise d'information et interprétation

NORMES PROPOSÉES	MODALITÉS PROPOSÉES
<p>1. La responsabilité de la prise d'information et de l'interprétation des données est partagée entre l'enseignant, l'élève et, à l'occasion, d'autres professionnels.</p>	<p>1.1 L'enseignant recueille et consigne des données variées et l'élève peut être associé à la prise d'information par l'autoévaluation, la coévaluation et l'évaluation par les pairs.</p> <p>1.2 L'enseignant consigne des données variées (qui sont pertinentes, échelonnées dans le temps et en quantité suffisante), en se servant d'outils appropriés à la prise d'information et à son interprétation (ex. : grille, listes de vérification, etc.). L'enseignant amasse des traces pour évaluer chaque compétence selon les critères d'évaluation du programme enseigné. Les connaissances étant incluses dans les compétences selon un pourcentage fixé pour chacune des matières (voir Annexe).</p> <p>1.3 Pour certains élèves dont la situation est particulière, la prise d'information et l'interprétation des données relèvent d'une équipe multidisciplinaire composée d'enseignants et de professionnels des services complémentaires. Cela se fait à partir de collecte d'informations et l'élaboration d'un plan d'intervention.</p>
<p>2. La prise d'information se fait par des moyens variés qui tiennent compte des besoins de tous les élèves, et ce, en cours d'apprentissage et à la fin de l'année scolaire.</p>	<p>2.1 L'enseignant recourt à des moyens informels (observations, questions, etc.) et à des moyens formels (ex. : grilles d'évaluation, listes de vérification, analyse de productions d'élèves, etc.) pour recueillir et consigner des données.</p> <p>2.2 L'enseignant note, s'il y a lieu, le soutien particulier apporté durant la réalisation de la tâche.</p> <p>2.3 L'enseignant adapte ses moyens de prise d'information pour tenir compte de la situation particulière de certains élèves (moyens et adaptations consignés dans un plan d'intervention).</p>
<p>3. L'interprétation des données s'appuie sur le Cadre d'évaluation des apprentissages de chacune des disciplines.</p>	<p>3.1 L'enseignant utilise des outils d'évaluation (ex. : grilles d'appréciation, fiches d'autoévaluation, etc.) conçus en fonction des critères d'évaluation du Cadre d'évaluation des apprentissages.</p> <p>3.2 Les enseignants titulaires ou spécialistes d'une discipline donnée adoptent une interprétation commune du Cadre d'évaluation des apprentissages.</p> <p>3.3 L'enseignant informe les élèves de ce qui est attendu (critères et exigences) dans les tâches à exécuter.</p> <p>3.4 L'enseignant s'assure que les modifications qu'il fait aux critères d'évaluation respectent ce qui est inscrit au plan d'intervention afin de répondre aux besoins particuliers de certains élèves.</p>

Jugement

NORMES PROPOSÉES	MODALITÉS PROPOSÉES
<p>1. L'évaluation ne devrait pas reposer uniquement sur un cumul de notes qui aboutissent à un résultat quantitatif final. Le jugement fait partie intégrante de l'évaluation et est une responsabilité de l'enseignant qui est, au besoin, partagée avec d'autres intervenants de l'école.</p>	<ol style="list-style-type: none">1.1 Afin d'éclairer son jugement, l'enseignant discute avec les membres de son équipe de la situation de certains élèves.1.2 En vue de préserver la motivation scolaire d'un élève qui ne répond pas aux attentes dans une discipline donnée, celui-ci ne pourra se voir attribuer une note de 0 % sur le bulletin pour une compétence donnée.1.3 Si un enseignant n'est pas en mesure de porter un jugement éclairé pour des raisons particulières (absentéisme, suspension, etc.), il doit prendre entente avec la direction pour indiquer NE au bulletin.
<p>2. Le jugement repose sur des informations pertinentes, variées et suffisantes qui correspondent aux apprentissages de l'élève.</p>	<ol style="list-style-type: none">2.1 L'enseignant porte un jugement à partir des données qu'il a recueillies et interprétées à l'aide d'instruments prescrits (Programme de formation, Cadres d'évaluation des apprentissages, Progression des apprentissages). Il peut aussi utiliser les instruments suggérés (ex. : échelles des niveaux de compétence, grilles d'évaluation, barème de l'école (voir annexe 2)).2.2 Les connaissances et les compétences sont évaluées aux moments déterminés dans la planification des enseignants. Ceux-ci déterminent l'importance à accorder aux connaissances et aux compétences dans le résultat de l'élève.

Décision / Action

NORMES PROPOSÉES	MODALITÉS PROPOSÉES
<p>1. En cours d'année, des actions pédagogiques différenciées sont mises en œuvre pour soutenir et enrichir les apprentissages de l'élève.</p>	<p>1.1 L'enseignant choisit des moyens de régulation et d'enrichissement pour répondre aux besoins particuliers de ses élèves.</p>
<p>2. Des actions pédagogiques sont planifiées pour assurer la poursuite des apprentissages de l'élève.</p>	<p>2.1 L'équipe-niveau et l'équipe-matière se concertent pour assurer la progression des apprentissages de l'élève au cours de son cheminement au secondaire.</p> <p>2.2 Le titulaire du groupe ou l'enseignant-ressource désigné identifie les élèves aux prises avec des difficultés académiques et achemine l'information nécessaire aux parents, aux enseignants et à la direction afin que des mesures de remédiation soient mises en place.</p> <p>2.3 À la fin de chaque étape, la direction, les titulaires et des membres des services professionnels de l'école se réunissent pour faire l'analyse des résultats des élèves et définir les besoins les plus urgents. Des mesures d'aide sont mises en place, selon les contraintes de l'organisation scolaire, pour assurer la réussite du plus grand nombre.</p> <p>2.4 À la fin de l'année, les enseignants et les autres intervenants de l'école qui ont travaillé auprès des élèves de chacun des groupes dressent un portrait de leurs apprentissages et déterminent les mesures de soutien nécessaires à la poursuite des apprentissages au niveau supérieur. Les portraits des groupes sont présentés en début de chaque année aux enseignants concernés en collaboration avec les orthopédagogues. .</p>

Communication

NORMES PROPOSÉES	MODALITÉS PROPOSÉES
<p>1. Les moyens de communication, autres que le bulletin, sont variés et utilisés régulièrement en cours d'année par les enseignants (appels aux parents, annotations, observations et mémos Mozaïk, courriels).</p>	<p>1.1 Trois rencontres de parents sont organisées au cours de chaque année scolaire.</p> <p>1.2 Les enseignants consignent les informations sur le portail Mozaïk.</p> <p>1.3 La communication de début novembre contient des commentaires sur les apprentissages et sur le comportement de chacun des élèves (Régime pédagogique, art. 29)</p>
<p>2. Chacune des compétences disciplinaires fait l'objet d'une appréciation. L'ensemble des compétences doit être évalué à l'étape 3.</p>	<p>2.1 L'équipe-niveau et l'équipe-matière ciblent la ou les compétences disciplinaires qui font l'objet d'une appréciation au bulletin scolaire pendant une période d'apprentissage donnée.</p> <p>2.2 Des commentaires au regard de chacune des disciplines sont indiqués au besoin par l'enseignant.</p>
<p>3. L'équipe-école planifie les moments des bulletins et de la communication écrite, en respectant les dates limites imposées par le Ministère.</p>	<p>3.1 L'équipe-école élabore le calendrier de fin de chacune des 3 étapes et de remise des bulletins, dans le respect des dates limites : 20 novembre, 15 mars et 10 juillet. Le calendrier de remise des bulletins est acheminé aux parents en début d'année.</p>

N.B. L'article 20 du Régime pédagogique précise les renseignements à transmettre aux parents des élèves en début d'année scolaire.

Qualité de la langue

NORME RETENUE	MODALITÉS PROPOSÉES
<p>1. La qualité de la langue est une responsabilité partagée par tous les intervenants de l'école et par les élèves.</p>	<p>1.1 L'ensemble des intervenants de l'école est mis à contribution dans la promotion de la qualité de la langue parlée et écrite.</p> <p>1.2 La préoccupation de la qualité de la langue se traduit par une rétroaction fréquente auprès des élèves afin de les aider à mieux s'exprimer.</p>

Les critères de passage de la première secondaire vers la deuxième secondaire

- L'élève n'ayant pas atteint le seuil de réussite dans deux de ses trois matières de base (français, mathématique et anglais) ou n'ayant pas accumulé un minimum de 25 unités (incluant celles des matières de base) **devra reprendre son année.**
- L'élève qui doit reprendre son année pour une deuxième fois au secondaire **sera évalué pour un classement et dirigé vers un service qui répond à ses besoins.**
- L'élève n'ayant pas atteint le seuil de réussite dans une ou deux de ses trois matières de bases et ayant un minimum de 51 % ou une recommandation favorable de son enseignant au bilan d'une matière **recevra la possibilité d'effectuer un cours d'été.**

Les critères de passage de la deuxième secondaire vers la troisième secondaire

- L'élève n'ayant pas atteint le seuil de réussite dans deux de ses trois matières de base (français, mathématique et anglais) ou n'ayant pas accumulé un minimum de 25 unités (incluant celles des matières de base) **devra reprendre son année.**
- L'élève qui doit reprendre son année pour une deuxième fois au secondaire **sera évalué pour un classement et dirigé vers un service qui répond à ses besoins.**
- L'élève n'ayant pas atteint le seuil de réussite dans une ou deux de ses trois matières de bases et ayant un minimum de 51 % ou une recommandation favorable de son enseignant au bilan d'une matière **recevra la possibilité d'effectuer un cours d'été.**

L'absence à un examen

Au cours de l'année scolaire :

Dans tous les cas d'absence à un examen, l'élève doit rencontrer son enseignant afin que ce dernier lui communique les modalités de la reprise. Dans le cas où l'élève ne se présentait pas à cette reprise, il pourrait se voir attribuer la note 0 % pour cet examen pourvu que les parents en soient informés.

Pour les motifs d'absences non motivées par le parent :

- L'élève obtiendra la mention « 0 » pour cet examen. Toutefois, l'enseignant devra offrir à l'élève la possibilité de faire état de ses apprentissages (selon les modalités établies par l'enseignant).
- Si l'élève ne se présentait pas à cette reprise, la note 0 % sera donnée pour cette évaluation.

Aux examens de fin d'année :

Les motifs suivants sont reconnus pour justifier l'absence d'un élève à un examen de fin d'année :

- Maladie sérieuse confirmée par une attestation médicale ;
- Accident confirmé par un document officiel (attestation médicale ou autre) ;
- Décès d'un parent ou d'un proche confirmé par un document officiel ;
- Convocation d'un tribunal avec une preuve de convocation ;
- Participation à un évènement d'envergure nationale autorisé par le directeur de la sanction des études.

Ces motifs devront toujours être appuyés par des documents officiels, émis par les autorités compétentes. Pour tout autre motif, la note 0 % sera donnée sur cette évaluation.

Examens du centre de services scolaire et examens du Ministère :

Lors des examens du Centre de services scolaire des Navigateurs et du Ministère, tous les cellulaires, montres intelligentes ou autres appareils numériques doivent être laissés dans les casiers ou déposés dans la pochette à l'avant du local d'examen.

Un élève qui contreviendrait à ce règlement sera immédiatement expulsé de la salle d'examen et déclaré coupable de plagiat.

Le plagiat

L'élève trouvé coupable de plagiat dans un examen ou dans le cadre d'un travail se verra attribuer la note de 0 % pour cette évaluation ou ce travail et les parents seront informés de la situation. En cas de reprise, l'élève qui réussira son évaluation ne pourra avoir un résultat au-delà de 60 %.

Les bulletins seront distribués au plus tard aux dates suivantes :

1 ^{re} communication	15 octobre 2023
1 ^{re} étape	20 novembre 2023 (rencontre de parents du 13 au 17 novembre, dont le 16 en soirée)
2 ^e étape	15 mars 2024 (rencontre de parents du 12 au 15 mars, dont le 14 en soirée)
3 ^e étape	10 juillet 2024

Fréquence d'évaluation des disciplines et des principales compétences		1^{re} étape (20 %)	2^e étape (20 %)	3^e étape (60 %)
Français	Lire (50 %)	X		X
	Écrire (30 %)		X	X
	Communiquer oralement (20 %)	X		X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en français seront évaluées par différents moyens tels que des évaluations, des contrôles, des dictées, des travaux, des entrevues individuelles, des observations de l'enseignant, des projets, etc.			
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)		X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	X	X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en mathématique seront évaluées par différents moyens tels que des évaluations, des contrôles, travaux, des entrevues, des ateliers, des observations de l'enseignant, des projets, etc.			
Anglais	Communiquer oralement en anglais (45 %)	X	X	X
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	X		X
	Écrire des textes (20 %)		X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en anglais seront évaluées par différents moyens tels: évaluations, contrôles, travaux, entrevues, ateliers, observations de l'enseignant, projets, etc.			
Sciences	Propose des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie. Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie	X	X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en sciences et technologie seront évaluées par différents moyens tels que des évaluations, des travaux, des ateliers, des observations de l'enseignant, des projets, etc.			
Univers social	Lire l'organisation d'une société sur son territoire. Interpréter le changement dans une société sur son territoire. S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire	X	X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en géographie, histoire et éducation à la citoyenneté seront évaluées par différents moyens tels que des évaluations, des travaux, des ateliers, des observations de l'enseignant, des projets, etc.			

Éthique et culture religieuse	Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue. Manifester une compréhension du phénomène religieux		X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en éthique et culture religieuse seront évaluées par différents moyens tels que des évaluations, des travaux, des ateliers, des observations de l'enseignant, des projets, la participation, etc.			
Éducation physique et à la santé	Agir et interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques et adopter un mode de vie sain et actif	C1-C2	C1-C3	C1-C2-C3
	Chaque élève sera évalué sur les trois compétences (Agir-C1, Interagir-C2 et Adopter un mode de vie sain et actif-C3). Ils auront des enchaînements, des plans d'action et des plans de maintien ou d'amélioration d'une habitude de vie à réaliser tout au long de l'année. Les résultats dépendront des travaux pratiques, mais également de la réflexion qu'ils feront avant et après leurs prestations.			
Art plastique	Réaliser des créations plastiques et personnelles. Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades.		X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en arts plastiques seront évaluées par différents moyens tels que des travaux, des ateliers, des observations de l'enseignant, des projets, etc.			
Musique	Inventer et interpréter des pièces vocales, instrumentales et musicales Apprécier des œuvres musicales	C1	X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en musique seront évaluées par différents moyens tels que des travaux, des ateliers, des observations de l'enseignant, des projets, etc.			
Compétence transversale : Travailler en équipe		X		X
<p>Commentaires sur les apprentissages :</p> <p>Dans chacune des disciplines, un espace est prévu aux bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous, par exemple, des messages Mozaïk, des courriels, des annotations dans l'agenda scolaire, des travaux envoyés à la maison, etc.</p>				

Les bulletins seront distribués au plus tard aux dates suivantes :

1 ^{re} communication	15 octobre 2023
1 ^{re} étape	20 novembre 2023 (rencontre de parents du 13 au 17 novembre, dont le 16 en soirée)
2 ^e étape	15 mars 2024 (rencontre de parents du 12 au 15 mars, dont le 14 en soirée)
3 ^e étape	10 juillet 2024

Fréquence d'évaluation des disciplines et des principales compétences		1 ^{re} étape 20 %	2 ^e étape 20 %	3 ^e étape 60 %
Français	Lire (50 %)	X		X
	Écrire (30 %)		X	X
	Communiquer oralement (20%)		X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en français seront évaluées par différents moyens tels que des évaluations, des contrôles, des dictées, des travaux, des entrevues individuelles, des observations de l'enseignant, des projets, etc.			
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)		X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	X	X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en mathématique seront évaluées par différents moyens tels évaluations, contrôles, travaux, entrevues, ateliers, observations de l'enseignant, projets, etc.			
Anglais	Communiquer oralement en anglais (45 %)	X	X	X
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	X		X
	Écrire des textes (20 %)		X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en anglais seront évaluées par différents moyens tels que des évaluations, des contrôles, des travaux, des entrevues, des ateliers, des observations de l'enseignant, des projets, etc.			
Sciences	Propose des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie. Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie	X	X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en sciences et technologie seront évaluées par différents moyens tels que des évaluations, des travaux, des ateliers, des observations de l'enseignant, des projets, etc.			
Univers social	Lire l'organisation d'une société sur son territoire. Interpréter le changement dans une société sur son territoire. S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire	X	X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en géographie, histoire et éducation à la citoyenneté seront évaluées par différents moyens tels que des évaluations, des travaux, des ateliers, des observations de l'enseignant, des projets, etc.			

Éthique et culture religieuse	Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue Manifester une compréhension du phénomène religieux		X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en éthique et culture religieuse seront évaluées par différents moyens tels que des évaluations, des travaux, des ateliers, des observations de l'enseignant, des projets, la participation, etc.			
Éducation physique et à la santé	Agir et interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques et adopter un mode de vie sain et actif	C1-C2	C1-C3	C1-C2-C3
	Chaque élève sera évalué sur les trois compétences (Agir-C1, Interagir-C2 et Adopter un mode de vie sain et actif - C3). Ils auront des enchaînements, des plans d'action et des plans de maintien ou d'amélioration d'une habitude de vie à réaliser tout au long de l'année. Les résultats dépendront des travaux pratiques, mais également de la réflexion qu'ils feront avant et après leurs prestations.			
Art plastique	Réaliser des créations plastiques et personnelles. Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades.		X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en arts plastiques seront évaluées par différents moyens tels que des travaux, des ateliers, des observations de l'enseignant, des projets, etc.			
Musique	Inventer et interpréter des pièces vocales, instrumentales et musicales Apprécier des œuvres musicales	C1	X	X
	De façon régulière, les compétences et les connaissances acquises en musique seront évaluées par différents moyens tels que des travaux des ateliers, des observations de l'enseignant, des projets, etc.			
Compétence transversale : Travailler en équipe		X		X
<p>Commentaires sur les apprentissages :</p> <p>Dans chacune des disciplines, un espace est prévu aux bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous, par exemple, des messages Mozaïk, des courriels, des annotations dans l'agenda scolaire, des travaux envoyés à la maison, etc.</p>				

Précisions sur la signification des cotes pour le bulletin

Cote accessible aux enseignants	<p>AB (Absent)</p> <p>Cote à utiliser en fin d'année lorsqu'un élève est absent à une épreuve Centre ou du ME et que cette absence répond aux motifs reconnus et décrits dans le guide de la sanction des études (voir colonne de droite).</p> <p>La cote AB ne sera pas prise en compte dans les calculs ni dans la moyenne de groupe.</p> <p>Cette cote n'est pas l'équivalent d'un 0%. La compétence pour laquelle l'élève est absent ne compte pas dans le calcul du résultat disciplinaire.</p> <p>La cote AB permet quand même de produire le résultat disciplinaire qui sera calculé à partir des résultats pondérés des compétences évaluées.</p>	<p>Motifs reconnus pour motiver une absence (guide de la sanction des études) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale ; ➤ Décès d'un proche parent ; ➤ Convocation au tribunal ; ➤ Participation à un événement d'envergure préalablement autorisé par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études.
	<p>AN (Annulé)</p> <p>Cote à utiliser en fin d'année lorsqu'un élève a utilisé la calculatrice à l'épreuve ministérielle en mathématique de 6^e année à la compétence « Raisonner ». Une dérogation doit au préalable être émise par la Directrice adjointe à l'enseignement général, Mme Caroline Pelletier.</p> <p>La cote AN ne sera pas prise en compte dans les calculs ni dans la moyenne de groupe.</p> <p>La cote AN permet quand même de produire le résultat final à la compétence qui sera calculé à partir des résultats pondérés des autres étapes.</p>	<p>Lorsqu'utilisée, cette cote doit être accompagnée du message suivant sur le bulletin (disponible à l'enseignant, dans la liste des messages) : Dérogation accordée par les Services éducatifs pour l'utilisation d'une calculatrice à une épreuve ministérielle pour la compétence "Raisonner".</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour les élèves qui feront l'épreuve en janvier, la cote (AN) devra être saisie dans l'étape EX et le message devra l'être associé à l'étape 2. ➤ Pour les élèves qui feront l'épreuve en juin, la cote (AN) devra être saisie dans l'étape EX et le message devra être associé à l'étape 3. ➤ Les résultats aux épreuves ne figurent pas sur le bulletin, mais sont inclus dans le résultat final.
	<p>NE (non évalué)</p> <p>Cote à utiliser en cours d'année lorsque l'évaluation de la compétence a été planifiée, mais qu'il est impossible d'évaluer l'élève.</p> <p>L'école est responsable d'accorder ou non un « NE » à un élève, dans une compétence donnée et de la saisie dans GPI par la secrétaire.</p> <p>Cette cote n'est pas l'équivalent d'un 0%. La compétence qui n'est pas évaluée ne compte pas dans le calcul du résultat disciplinaire ni dans la moyenne de groupe. Par contre, cette cote permet quand même de produire le résultat disciplinaire qui sera calculé à partir des résultats pondérés des compétences évaluées et un résultat final (sommaire).</p> <p>Lorsque l'évaluation d'une compétence n'est pas planifiée pour une étape, l'enseignant ne doit rien saisir (on laisse la case à blanc pour tous les élèves).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Motif valable et accepté par un membre de la direction lorsque l'enseignant n'a pas suffisamment de traces ou pour une incapacité physique et qu'il est impossible d'évaluer l'élève à l'étape dans une ou plusieurs compétences. ➤ Absence prolongée significative au cours de l'étape. Attention, ici il ne s'agit pas d'une exemption qui nécessite l'aval des SE avant d'être saisie au bulletin. ➤ L'utilisation du NE est permise uniquement aux étapes 1 et 2. À l'étape 3, toutes les compétences doivent être évaluées. Pour l'étape 3, une exemption à une ou des dispositions de l'application du Régime pédagogique pourra être accordée par l'école si l'évaluation n'est pas possible.

			<ul style="list-style-type: none"> ➤ La cote NE n'apparaîtra pas nécessairement sur le bulletin. Seules les matières suivantes, ciblées par le MEQ, afficheront le NE : français, mathématique et anglais. La saisie dans GPI est tout de même importante, car elle indique qu'il ne s'agit pas d'un oubli d'évaluer l'élève. ➤ Considérant que plusieurs évaluations se font en fin d'étape, un enseignant ne pourra évoquer comme motif que l'élève était absent durant les deux dernières semaines et qu'il est impossible de l'évaluer.
Cotes non accessibles aux enseignants suite	EX (exemption)	<p>Cote à utiliser en début d'année à la suite d'une entente entre l'école et la Directrice adjointe à l'enseignement général Mme Caroline Pelletier. Cette entente s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une demande d'exemption de suivre un cours pour des raisons jugées pertinentes (médicales ou autres). <p>On utilise cette cote lorsqu'il est impossible d'évaluer l'élève, et ce, <u>pour l'année scolaire</u>.</p> <p>Lorsque la Directrice à l'enseignement général aura accepté l'exemption, <u>Mme Janique Bernier des Services éducatifs saisira la cote EX dans GPI, dans le dossier de l'élève aux endroits suivants</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les compétences ➤ Le résultat final de chaque compétence ➤ Le résultat disciplinaire de chaque étape ➤ Le résultat final (sommaire) ➤ Sur le bulletin, le message suivant sera indiqué dans la section de la matière concernée, à chaque étape : <i>EX : Exemption</i> <p>La cote EX ne sera pas prise en compte dans la moyenne du groupe.</p>	
	Éducation physique	<p>Considérant que les trois compétences évaluées en éducation physique sont regroupées en une seule sur le bulletin, même si l'élève n'a pu être évaluée à une compétence, <u>l'élève devra avoir un résultat disciplinaire à chaque étape</u>.</p> <p>L'élève qui ne sera pas évaluée à <u>une compétence devra avoir l'un des messages suivants sur son bulletin</u>, et ce, <u>à chaque étape</u>. Ce message est disponible dans la liste des messages pour le bulletin :</p> <p>Compétence 1 : À la suite d'une exemption accordée par l'école, la compétence "Agir" n'a pas été évaluée à cette étape.</p> <p>Compétence 2 : À la suite d'une exemption accordée par l'école, la compétence "Interagir" n'a pas été évaluée à cette étape.</p> <p>Compétence 3 : À la suite d'une exemption accordée par l'école, la compétence "Adopter un mode de vie sain et actif" n'a pas été évaluée à cette étape.</p> <p>Lorsqu'il est impossible d'évaluer l'élève aux trois compétences, une demande d'exemption devra alors être acheminée à Mme Caroline Pelletier. L'analyse singulière des situations sera de mise.</p>	

Année scolaire 2023-2024

École secondaire de la Clé-du-Boisé

Résumé des normes et modalités 1^{re} secondaire

1. Première communication écrite

La première communication que vous recevrez dans la semaine du 15 octobre vous donnera quelques informations sur :

- l'adaptation de votre enfant à l'école;
- les apprentissages et le comportement de votre enfant;
- certains besoins particuliers qui émergent.

2. Les examens et les bulletins

Étape	Durée	Remise des bulletins et rencontres avec les enseignants
1	Du 29 août au 9 novembre	Bulletins disponibles via le portail Mozaïk au plus tard le 20 novembre. Rencontre des enseignants : du 13 au 17 novembre (dont le 16 novembre en soirée)
2	Du 14 novembre au 21 février	Bulletins disponibles via le portail Mozaïk au plus tard le 15 mars. Rencontre des enseignants : du 12 au 15 mars (dont le 14 mars en soirée)
3	Du 22 février au 21 juin	Bulletins disponibles via le portail Mozaïk au plus tard le 10 juillet.

3. Pondération des étapes

- 1^{re} étape : 20 %
- 2^e étape : 20 %
- 3^e étape : 60 %

4. Autres compétences

Compétence retenue et évaluée à l'étape 1 et 3 : **Organiser son travail**

5. Les examens de fin d'année

Les dates des examens seront communiquées en mai.

Traitement des absences lors des évaluations de fin d'année : La participation à une sortie éducative, à un voyage ou à une activité sportive ou culturelle à caractère participatif ne saurait justifier une absence à une évaluation de fin d'année. Les seuls motifs pouvant justifier une absence sont d'ordre médical. **Un billet du médecin est obligatoire afin de pouvoir reprendre un examen de fin d'année.**

Les motifs suivants sont reconnus pour justifier l'absence d'un élève à un examen de fin d'année :

- Maladie sérieuse confirmée par une attestation médicale ;
- Accident confirmé par un document officiel (attestation médicale ou autre) ;
- Décès d'un parent ou d'un proche confirmé par un document officiel ;
- Convocation d'un tribunal avec une preuve de convocation ;
- Participation à un événement d'envergure nationale autorisé par le directeur de la sanction des études.

Ces motifs devront toujours être appuyés par des documents officiels, émis par les autorités compétentes. Pour tout autre motif, la note 0 % sera donnée sur cette évaluation.

Pour tout élève absent vers la fin de l'année avec l'un des motifs nommés ci-haut, il pourra ne pas reprendre les évaluations du CSSDN et de l'école selon le jugement de l'enseignant et l'autorisation de la direction.

Pour tout élève qui arrive en cours d'année (immersion, immigrant, etc.), il sera possible d'évaluer à l'examen de fin d'année de l'école et du CSSDN, les parties de compétences qu'il aura vues depuis son arrivée.

6. Normes et modalités d'évaluation par matières

Matière : Français 1 ^{re} secondaire (132-108)					
Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Lire	40 %	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture de 4 romans durant l'année. - Genres travaillés : narratif, justificatif et descriptif. - Situations d'évaluation en lecture. - Examen de lecture du CSSDN (% à confirmer).
Écrire	40 %	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Textes par genre travaillés à chaque étape. - Tests de grammaire ou dictées (maximum de 10 % à chaque étape)
Communiquer oralement	20 %	Non	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Prises de parole - Activités d'écoute : documentaires et film.
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin				Plafond de 15 % en écriture (tests de grammaire et dictées)	
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i> Nom Adresse courriel			Myriam Fontaine Renaud fontainerenaudm@cssdn.gouv.qc.ca		
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>			30 minutes de révision avant les examens. Verbes, vocabulaire, notes de cours, notions de grammaire dans le cahier d'exercices, etc. Théorie dans les notes complémentaires photocopiées.		
♦ <i>Devoirs</i>			1) Cahier d'exercices « Matière première ». 2) Exercices photocopiés.		
♦ <i>Informations générales</i>			La participation des parents est essentielle pour la réussite de leur enfant. L'élève disposera d'un Chromebook à la maison pour effectuer adéquatement le travail dans son cahier d'exercices et dans les documents de lecture.		

Matière : Mathématique 1re secondaire (063-106)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Résoudre une situation problème	30 %	Non	Oui	Oui	- 2 à 3 évaluations prévues aux étapes 2 et 3 - Calculatrice permise - Feuille aide-mémoire (8 ½ x 11, recto verso) permise à l'examen de fin d'année
Déployer un raisonnement mathématique	70 %	Oui	Oui	Oui	- Examens sans la calculatrice (en majorité) - Examens modélisés sur celui de juin (choix de réponses, réponses courtes, à développement) - Examen en juin avec feuille aide-mémoire et calculatrice permise - Environ 20 % de la note de chaque étape est réservé pour les tests, devoirs, cahier de résolutions, etc., et 80 % pour les examens de chapitre
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 30 % de la compétence 2
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i> Nom Adresse courriel		Sylvie Delisle : delisles@cssdn.gouv.qc.ca Odile Desgagnés : desgagneso@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Devoirs</i>		Après chaque cours, les élèves débutent les devoirs en classe et les finissent à la maison. Ils sont d'une durée d'environ 20 minutes et ils sont à remettre pour le cours suivant.			
♦ <i>Informations générales</i>		Commentaires dans l'agenda (légende) ou Mozaïk et les courriels sont des moyens de communication avec vous.			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>		Après chaque cours à partir du cahier de notes de cours.			
♦ <i>Matériel requis</i>		1 cahier Canada, 1 cahier 80 pages quadrillées, ensemble de géométrie avec compas de qualité, calculatrice scientifique, chemise 8 ½ x 11. Crayons effaçables à sec, quelques feuilles mobiles, 3 séparateurs. Cahier d'activités « Sommets ».			

Matière : Anglais 1re secondaire (134-104)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Interacts orally in English	40 %	Oui	Oui	Oui	- Les élèves doivent participer de manière constante, et ce, en anglais. - Activités pendant lesquelles les élèves parlent en anglais en petits groupes, en dyade ou avec l'enseignant. L'enseignant évalue le contenu du message et la capacité de l'élève de l'articuler.
Reinvests understanding of texts	30 %	Oui	Non	Oui	- Activités de compréhension de texte écrit telles que la lecture d'un texte avec des questions et compréhensions de textes orales telles que l'écoute de pistes audio avec des questions. L'enseignant évalue le niveau de compréhension des textes et l'utilisation des connaissances tirées du texte. L'élève doit réfléchir et donner son opinion.
Writes and produces texts	30 %	Non	Oui	Oui	- Les situations d'écritures seront évaluées en fonction des expressions anglophones utilisées et du vocabulaire.
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin				0 % des connaissances seront prises en compte dans le développement des compétences.	
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i>					
<i>Nom</i>		<u>Alexis Fortiner</u>			
<i>Adresse courriel</i>		fortiera38@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 15 à 20 minutes de révision (note de cours, cahier de grammaire, 30 minutes de télévision en anglais par soir). • Étude pour les tests de verbes et de vocabulaire (une fois/cycle). 				
♦ <i>Devoirs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail non terminé en classe sera à compléter en devoir pour le prochain cours. • Vérifier l'agenda, Classroom, Mozaïk. 				
♦ <i>Travaux longs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet à compléter à l'école, et parfois, à la maison. 				
♦ <i>Informations générales</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La compétence 1 est constamment évaluée en classe. • Les 3 compétences seront évaluées sur 4 périodes en juin. 				

Matière : Sciences 1re secondaire (055-104)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique	40 %	Oui	Oui	Oui	- Laboratoire scientifique - Situations d'apprentissage et d'évaluation (projet) - Conception technologique
Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques	60 %	Oui	Oui	Oui	- Examens théoriques - Situations d'apprentissage et d'évaluation (projet)
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 30 % pour chacun des volets
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i> Nom Adresse courriel		Isabelle Grenier : grenieri@cssdn.gouv.qc.ca Antoine Morin : morina87@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>	♦ Un petit peu tout au long des chapitres. Relire la matière dans le cahier et/ou les fiches concepts au fur et à mesure.				
♦ <i>Devoirs</i>	♦ Finir les exercices débutés en classe. Ceux-ci sont inscrits sur Classroom. ♦ Compléter les rapports de laboratoires et analyses technologiques non terminés.				
♦ <i>Travaux longs</i>	♦ La recherche d'informations sera effectuée en classe et devra être complétée à la maison, à la bibliothèque pendant la période du dîner ou en récupération.				
♦ <i>Informations générales</i>	♦ Les dates d'évaluations sont annoncées sur Classroom/Mozaïk. ♦ Les résultats seront affichés sur le portail parents Mozaïk, aucune copie ne sera envoyée à la maison pour une signature.				

Matière : Éducation physique et à la santé 1re secondaire (043-102)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	33 %	Oui	Oui	Oui	- Test de course - Élaboration d'une routine d'entraînement en badminton, volley-ball, soccer, basket-ball
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	33 %	Oui	Oui	Oui	- Plan d'action collectif - Implication de l'élève dans son équipe (rôles : défensif / offensif) - Stratégies de jeu : basket-ball, volleyball, badminton et soccer
Adopter un mode de vie sain et actif	34 %	Oui	Oui	Oui	- Échauffement, pratique sécuritaire des activités - Implication sportive
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 30 % pour chacune des compétences
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i> <i>Nom</i> <i>Adresse courriel</i>	Martin Dubois : duboism@csnavigateurs.qc.ca Jimmy Dupont : dupontj5@cssdn.gouv.qc.ca Nicholas Savard: savardn4@cssdn.gouv.qc.ca				
♦ <i>Matériel requis</i>	♦ Espadrilles et t-shirt des Ouragans.				
♦ <i>Informations générales</i>	♦ Vêtements d'éducation physique obligatoires pour participer au cours d'éducation physique et aux activités au gymnase sur l'heure du midi. Le port d'une paire d'espadrilles bien attachées et qui ne marquent pas le plancher du gymnase est requis.				

Matière : Géographie 1re secondaire (095-103)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Lire l'organisation d'un territoire	30 %	Oui	Oui	Oui	- Situation d'apprentissage et d'évaluation - Analyse de dossiers textuels et iconographiques
Interpréter un enjeu territorial	40 %	Oui	Oui	Oui	- Travaux individuels et collectifs - Débat sur les grands enjeux
Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire	30 %	Oui	Oui	Oui	- Tests de connaissances - Réaliser, interpréter et analyser les cartes géographiques - Opérations intellectuelles
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 20 %
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i> Nom Adresse courriel		Alain Paré parea@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>		♦ Étude et lecture en classe et à la maison. Obligatoire à toutes les semaines (environ 20 minutes).			
♦ <i>Devoirs</i>		♦ Travail non terminé en classe.			
♦ <i>Informations générales</i>		♦ Beaucoup de travail en classe. Si on s'applique bien, peu de travail à la maison. Les élèves auront un plan de travail, au début de chaque module, en histoire et en géographie, inscrit à leur agenda.			

Matière: Histoire 1re secondaire (087-103)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Interroger les réalités sociales dans une perspective historique	30 %	Oui	Oui	Oui	- Situation d'apprentissage et d'évaluation - Analyse de dossiers textuels et iconographiques - Travaux individuels et collectifs - Débat sur les grands enjeux - Tests de connaissances - Opérations intellectuelles
Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique	40 %	Oui	Oui	Oui	
Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire	30 %	Oui	Oui	Oui	
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 20 %
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i>					
<i>Nom</i>		Alain Paré			
<i>Adresse courriel</i>		parea@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>		• Étude et lecture en classe et à la maison. Obligatoire à toutes les semaines (environ 20 minutes).			
♦ <i>Devoirs</i>		• Travail non terminé en classe.			
♦ <i>Informations générales</i>		• Beaucoup de travail en classe. Si on s'applique bien, peu de travail à la maison. Les élèves auront un plan de travail, au début de chaque module, en histoire et en géographie, inscrit à leur agenda.			

Matière : Arts plastiques 1re secondaire (168-104)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Créer des images personnelles et médiatiques	70 %	Oui	Oui	Oui	- Projet (s) artistique (s) aux étapes 1, 2 et 3 - Appréciation (s) d'image (s) aux étapes 1, 2 et 3 - Projet, matériaux et techniques variées (peinture, dessin, gravure, modelage, façonnage, assemblage)
Apprécier des images	30 %	Oui	Oui	Oui	
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 10 % pour chacune des compétences
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i>					
<i>Nom</i>		Catherine Barbier			
<i>Adresse courriel</i>		barbiere@cassdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>	• Tous les travaux doivent être terminés pour la fin de chacune des étapes.				
♦ <i>Devoirs</i>	• Travaux à compléter le midi « obligatoire » en récupération.				
♦ <i>Informations générales</i>					

Matière : Éthique et culture religieuse 1re secondaire (069-102)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Réfléchir sur des questions éthiques	50 %	Non	Oui	Oui	- Situations d'apprentissage et d'évaluation - Travail individuel et en équipe
Manifester une compréhension du phénomène religieux	50 %	Oui	Non	Oui	- Situations d'apprentissage et d'évaluation - Travail individuel et en équipe
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plancher de 10 % et plafond de 30 % pour chacune des compétences
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i> Nom Adresse courriel		Antoine Morin morina87@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>		• Révision de ce qui a été vu lors des cours précédents.			
♦ <i>Devoirs</i>		• Travail non terminé en classe.			
♦ <i>Informations générales</i>		• Beaucoup de travail en classe. Si on s'applique bien, peu de travail à la maison.			

Matière: Musique 1re secondaire (169-104)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Créer et interpréter des œuvres musicales	70 %	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Répertoire varié et adapté aux capacités des élèves - Évaluations formatives en cours de production - Évaluations sommatives faites par l'enseignant - Présentation de fin d'année (gala)
Apprécier des œuvres musicales	30 %	Non	Oui	Oui	
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 10 % de chacune des compétences
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i> Nom Adresse courriel		Sylvain Richard richards6@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>		♦ Selon les besoins de l'élève			
♦ <i>Devoirs</i>		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étude théorique ♦ Pratique personnelle à la maison (facultative) ♦ Consulter ses courriels 			
♦ <i>Informations générales</i>		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Possibilité de faire partie de l'Harmonie des Ouragans, profil passions ♦ Présentation au gala de fin d'année 			

Matière : Anglais enrichi 1re secondaire LCI (136-104)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Interacts orally in English	40 %	Oui	Oui	Oui	- Évaluations sur les compétences en écriture (quiz cycliques, compositions) - Évaluation sur le réinvestissement de la compréhension - Évaluation en continu de l'interaction orale en anglais dans le cadre du cours et des projets multimédias - Activités d'interaction orale évaluées (ex. : Lie detector) - Projets multimédias (évaluation des 3 compétences d'anglais) - Évaluations de fin d'étape uniformisées - Évaluation des interactions orales en milieu anglophone (voyage ou sortie)
Reinvests understanding of texts	30 %	Oui	Non	Oui	
Writes and produces texts	30 %	Non	Oui	Oui	
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					0 % des connaissances seront prises en compte dans le développement des compétences.
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i> Nom Adresse courriel		Alexis Fortier fortiera38@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 15 à 20 minutes de révision (notes de cours, cahier de grammaire, 30 minutes de télévision en anglais par soir. • Étude pour les tests de verbes et de vocabulaire (une fois/cycle). 				
♦ <i>Devoirs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail non terminé en classe sera à compléter en devoir pour le prochain cours. • Vérifier l'agenda et Mozaïk. 				
♦ <i>Travaux longs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet à compléter à l'école et, parfois, à la maison. • La compétence 1 est constamment évaluée en classe. Les 3 compétences seront évaluées sur 4 périodes en juin. 				

Valeur accordée aux évaluations obligatoires du centre de services scolaire de fin d'année

Matière	Compétences ciblées	Pondération
Français	C1	50 %
Anglais de base et enrichi	C1+C2+C3	40 %
Mathématique	C1+C2	50 %
Sciences	Théorie	40 %
Géographie	C1+C2	40 %
Histoire	C2	40 %

Critère de passage 2023-2024

Critères pour le passage du 1^{er} au 2^e secondaire:

- L'élève doit réussir 2 matières de base et cumuler 25 unités* incluant celles des matières de base.

Pour un élève qui ne répond pas aux critères de promotion, la direction procède à une étude de cas avec les enseignants.

** Unités= nombre de périodes de cours pour chaque matière selon ce qui est prévu au Régime Pédagogique du MEES.*

Année scolaire 2023-2024

École secondaire de la Clé-du-Boisé

Résumé des normes et modalités 2^e secondaire

1. Première communication écrite

La première communication que vous recevrez dans la semaine du 15 octobre vous donnera quelques informations sûres :

- l'adaptation de votre enfant à l'école;
- les apprentissages et le comportement de votre enfant;
- certains besoins particuliers qui émergent.

2. Les examens et les bulletins

Étape	Durée	Remise des bulletins et rencontres avec les enseignants
1	Du 29 août au 9 novembre	Bulletins disponibles via le portail Mozaïk au plus tard le 20 novembre. Rencontre des enseignants : du 13 au 17 novembre (dont le 16 novembre en soirée)
2	Du 14 novembre au 21 février	Bulletins disponibles via le portail Mozaïk au plus tard le 15 mars. Rencontre des enseignants : du 12 au 15 mars (dont le 14 mars en soirée)
3	Du 22 février au 21 juin	Bulletins disponibles via le portail Mozaïk au plus tard le 10 juillet.

3. Pondération des étapes

- 1^{re} étape : 20 %
- 2^e étape : 20 %
- 3^e étape : 60 %

4. Autres compétences

Compétence retenue et évaluée à l'étape 1 et 3 : **Savoir communiquer**

5. Les examens de fin d'année

Les dates des examens de fin d'année vous seront remises en mai.

Traitement des absences lors des évaluations de fin d'année : La participation à une sortie éducative, à un voyage ou à une activité sportive ou culturelle à caractère participatif ne saurait justifier une absence à une évaluation de fin d'année. Les seuls motifs pouvant justifier une absence sont d'ordre médical. **Un billet du médecin est obligatoire afin de pouvoir reprendre un examen de fin d'année.**

Les motifs suivants sont reconnus pour justifier l'absence d'un élève à un examen de fin d'année :

- Maladie sérieuse confirmée par une attestation médicale ;
- Accident confirmé par un document officiel (attestation médicale ou autre) ;
- Décès d'un parent ou d'un proche confirmé par un document officiel ;
- Convocation d'un tribunal avec une preuve de convocation ;
- Participation à un évènement d'envergure nationale autorisé par le directeur de la sanction des études.

Ces motifs devront toujours être appuyés par des documents officiels, émis par les autorités compétentes. Pour tout autre motif, la note 0 % sera donnée sur cette évaluation.

Pour tout élève absent vers la fin de l'année avec l'un des motifs nommés ci-haut, il pourra ne reprendre les évaluations du CSSDN et de l'école selon le jugement de l'enseignant et autorisation de la direction.

Pour tout élève qui arrive en cours d'année (immersion, immigrant, etc.), il sera possible d'évaluer à l'examen de fin d'année de l'école et du CSSDN, les parties de compétences qu'il aura vues depuis son arrivée

6. Normes et modalités d'évaluation par matières

Matière : Français 2e secondaire (132-208)					
Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Lire	40 %	Oui	Oui	Oui	- Lecture de 4 romans durant l'année - Genres travaillés : narratif, poésie, justificatif et descriptif - Situations d'évaluation en lecture par étape
Écrire	40 %	Oui	Oui	Oui	- Textes par genre travaillés chaque étape
Communiquer oralement	20 %	Non	Oui	Oui	- Prises de parole - Activités d'écoute
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 15 % en écriture
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i> Nom Adresse courriel		Alexandre Bérubé berubea27@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>		<ul style="list-style-type: none"> ♦ 30 minutes de révision avant les examens ♦ Théorie dans les documents de lecture et notes complémentaires photocopiées. 			
♦ <i>Devoirs</i>		<ul style="list-style-type: none"> ♦ 1) Cahier d'exercices « Matière première ». ♦ 2) Exercices. 			
♦ <i>Travaux longs</i>					
♦ <i>Informations générales</i>		<ul style="list-style-type: none"> ♦ La participation des parents est essentielle pour la réussite de leur enfant. L'élève dispose d'un Chromebook à la maison pour effectuer adéquatement le travail dans son cahier d'exercices et dans les documents de lecture. 			

Matière : Mathématique 2e secondaire (063-226)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Résoudre une situation problème	30 %	Non	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la C1 aux étapes 2 et 3 seulement - Plusieurs examens d'une durée maximale de 75 minutes - Calculatrice et feuille aide-mémoire permises
Déployer un raisonnement mathématique	70 %	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Feuille aide-mémoire permise pour certains examens (fin d'année) - Examens modélisés sur celui de juin (choix de réponses, réponses courtes, à développement) - Période d'examen en juin - Utilisation du cahier d'activité comme outil de pratique - Calculatrice scientifique permise à tous les examens

N.B. : 80 % de la note au bulletin sera consacrée pour les examens et 20 % pour l'ensemble des tests, devoirs, travaux, etc.

Informations complémentaires

<i>Coordonnées des enseignants</i> Nom Adresse courriel	Odile Desgagnés desgagneso@cssdn.gouv.qc.ca
♦ <i>Devoirs</i>	• Après chaque cours
♦ <i>Informations générales</i>	• Commentaires dans l'agenda (légende) ou Mozaïk et les courriels sont des moyens de communication avec vous
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>	• Après chaque cours

Matière : Anglais enrichi 2e secondaire LCI (136-204)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Interact orally in English	40 %	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves doivent participer de manière constante, et ce, en anglais. - Activités pendant lesquelles les élèves parlent en anglais en petits groupes, en dyade ou avec l'enseignant. L'enseignant évalue le contenu du message (utilisent des expressions et proverbes), la capacité de l'élève de l'articuler (fluidité), lien avec le sujet. - Examen final en juin
Reinvest understanding of texts	30 %	Oui	Non	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de compréhension de textes écrits telles que la lecture d'un texte avec des questions et compréhensions de textes oraux telles que l'écoute de pistes audio avec des questions. L'enseignant évalue le niveau de compréhension des textes et l'utilisation des connaissances tirées de textes provenant de différents médias. L'élève doit réfléchir sur le contenu et donner son opinion.
Write and produce texts	30 %	Non	Oui	Oui	Les situations d'écritures seront évaluées en fonction des expressions anglophones utilisées et du vocabulaire.
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					0 % des connaissances seront prises en compte dans le développement des compétences.
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i>					
<i>Nom</i>		Alexis Fortier			
<i>Adresse courriel</i>		fortiera38@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 15 à 20 minutes de révision (notes de cours, cahier de grammaire 30 minutes de télévision en anglais par soir. • Étude des notions vues en classe et quiz une fois par cycle. 				
♦ <i>Devoirs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail non terminé en classe sera à compléter en devoir pour le prochain cours. • Vérifier l'agenda et Mozaïk. 				
♦ <i>Travaux longs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet à compléter à l'école et, parfois, à la maison. 				
♦ <i>Informations générales</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La compétence 1 est constamment évaluée en classe. • Les 3 compétences seront évaluées sur 4 périodes en juin. 				

Matière : Anglais 2e secondaire (134-204)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Interact orally in English	40 %	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves doivent participer de manière constante, et ce, en anglais. - Activités pendant lesquelles les élèves parlent en anglais en petits groupes, en dyade ou avec l'enseignant. L'enseignant évalue le contenu du message et la capacité de l'élève de l'articuler. - Examen final en juin
Reinvest understanding of texts	30 %	Oui	Non	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de compréhension de textes écrits telles que la lecture d'un texte avec des questions et compréhensions de textes oraux telles que l'écoute de pistes audio avec des questions. L'enseignant évalue le niveau de compréhension des textes et l'utilisation des connaissances tirées de textes provenant de différents médias. L'élève doit réfléchir sur le contenu et donner son opinion.
Write and produce texts	30 %	Non	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Les situations d'écritures seront évaluées en fonction des expressions anglophones utilisées, du vocabulaire.
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					0 % des connaissances seront prises en compte dans le développement des compétences.
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i>					
<i>Nom</i>		Alexis Fortier : fortiera38@cssdn.gouv.qc.ca			
<i>Adresse courriel</i>		Nicholas Savard : savardn4@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 15 à 20 minutes de révision (note de cours, cahier de grammaire, 30 minutes de télévision en anglais par soir. • Étude des notions vues en classe et tests de verbes une fois par cycle. 				
♦ <i>Devoirs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail non terminé en classe sera à compléter en devoir pour le prochain cours. • Vérifier l'agenda et Mozaïk. 				
♦ <i>Travaux longs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet à compléter à l'école et, parfois, à la maison. 				

Matière : Sciences 2e secondaire (055-204)

Compétences	%	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Pratique	40 %	Oui	Oui	Oui	- Laboratoire scientifique - Situations d'apprentissage et d'évaluation (projets) - Conception technologique
Théorique	60 %	Oui	Oui	Oui	- Examens théoriques - Situations d'apprentissage et d'évaluation (projet)
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin				Plafond de 30 % pour chacun des volets	
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i>					
<i>Nom</i>		Isabelle Grenier			
<i>Adresse courriel</i>		grenieri@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>		♦ Tout au long des chapitres. Relire la matière dans le cahier et/ou les fiches concepts au fur et à mesure.			
♦ <i>Devoirs</i>		♦ Finir les exercices débutés en classe. Ceux-ci sont inscrits sur Classroom. ♦ Compléter les rapports de laboratoire et analyses technologiques non terminés.			
♦ <i>Travaux longs</i>		♦ La recherche d'informations sera effectuée en classe et devra être complétée à la maison, à la bibliothèque pendant la période du dîner ou en récupération.			
♦ <i>Informations générales</i>		♦ Les dates d'évaluation sont annoncées sur Classroom. ♦ Les résultats seront affichés sur le portail parents, aucune copie ne sera envoyée à la maison pour une signature.			

Matière : Éducation physique et à la santé 2e secondaire (043-202)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	33 %	Oui	Oui	Oui	- Test de course - Élaboration d'une routine d'entraînement en badminton, volley-ball, soccer, basket-ball
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	33 %	Oui	Oui	Oui	- Plan d'action collectif - Implication de l'élève dans son équipe (rôles : défensif / offensif) - Stratégies de jeu : basketball, volleyball, badminton et soccer
Adopter un mode de vie sain et actif	34 %	Oui	Oui	Oui	- Carnet santé, fiche d'entraînement, échauffement, pratique sécuritaire des activités - Implication sportive
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 30 % pour chacune des compétences
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i> <i>Nom</i> <i>Adresse courriel</i>	Martin Dubois : duboism@cssdn.gouv.qc.ca Jimmy Dupont : dupontj5@cssdn.gouv.qc.ca Nicholas Savard: savardn4@cssdn.gouv.qc.ca				
♦ <i>Matériel requis</i>	• Espadrilles et t-shirt des Ouragans				
♦ <i>Informations générales</i>	• Vêtements d'éducation physique obligatoires pour participer au cours d'éducation physique et aux activités au gymnase sur l'heure du midi. Le port d'une paire d'espadrilles bien attachées et qui ne marquent pas le plancher du gymnase est requis.				

Matière : Géographie 2e secondaire (095-203)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Lire l'organisation d'un territoire	30 %	Oui	Oui	Oui	- Situation d'apprentissage et d'évaluation - Analyse de dossiers textuels et iconographiques - Travaux individuels et collectifs - Débat sur les grands enjeux - Tests de connaissances - Réaliser, interpréter et analyser les cartes géographiques - Opérations intellectuelles
Interpréter un enjeu territorial	40 %	Oui	Oui	Oui	
Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire	30 %	Oui	Oui	Oui	
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 20 %
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i>					
<i>Nom</i>		Alain Paré : parea@cssdn.gouv.qc.ca			
<i>Adresse courriel</i>		Philippe Larue : laruep@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>		♦ Étude et lecture en classe et à la maison.			
♦ <i>Devoirs</i>		♦ Travail non terminé en classe.			
♦ <i>Informations générales</i>		♦ Beaucoup de travail en classe. Si on s'applique bien, peu de travail à la maison.			

Matière : Histoire 2e secondaire (087-203)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Interroger les réalités sociales dans une perspective historique	30 %	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Situations d'apprentissage et d'évaluation - Analyse de dossiers textuels et iconographiques - Travaux individuels et collectifs - Débat sur les grands enjeux - Tests de connaissances - Présentation et réalisation des opérations intellectuelles - Réalisations et analyses
Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique	40 %	Oui	Oui	Oui	
Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire	30 %	Oui	Oui	Oui	
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 20 %
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i> Nom Adresse courriel		Alain Paré : parea@cssdn.gouv.qc.ca Philippe Larue : laruep@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>		♦ Étude et lecture en classe et à la maison.			
♦ <i>Devoirs</i>		♦ Travail non terminé en classe.			
♦ <i>Informations générales</i>		♦ Beaucoup de travail en classe. Si on s'applique bien, peu de travail à la maison.			

Matière : Arts plastiques 2e secondaire (168-204)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Créer des images personnelles et médiatiques	70 %	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Projet (s) artistique (s) aux étapes 1-2 et 3 - Appréciation (s) d'image (s) aux étapes 1, 2 et 3 - Projets et matériaux et techniques variés (peinture, dessin, gravure, modelage, façonnage, assemblage)
Apprécier des images	30 %	Oui	Oui	Oui	
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 10 % pour chacune des compétences
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i>					
<i>Nom</i>		Catherine Barbier			
<i>Adresse courriel</i>		barbiere@cassdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>		• Tous les travaux doivent être terminés pour la fin de chacune des étapes.			
♦ <i>Devoirs</i>		• Travaux à compléter le midi « obligatoire » récupération.			
♦ <i>Informations générales</i>					

Matière : Éthique et culture religieuse 2e secondaire (069-202)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Réfléchir sur des questions éthiques	50 %	Oui	Non	Oui	- Situations d'apprentissage et d'évaluation - Travaux individuels et en équipe
Manifester une compréhension du phénomène religieux	50 %	Non	Oui	Oui	- Situations d'apprentissage et d'évaluation - Travaux individuels et en équipe
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 30 % pour chacune des compétences
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i> Nom Adresse courriel		Antoine Morin morina87@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>		♦ Révision de ce qui a été vu lors des cours précédents.			
♦ <i>Devoirs</i>		♦ Travail non terminé en classe.			
♦ <i>Informations générales</i>		♦ Beaucoup de travail en classe. Si on s'applique bien, peu de travail à la maison.			

Matière : Musique 2e secondaire (169-204)

Compétences	Pondération	1 ^{re} étape	2e étape	3e étape	Modalités d'évaluation
Créer et interpréter des œuvres musicales	70 %	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire varié et adapté aux capacités des élèves • Évaluations formatives en cours de production • Évaluations sommatives faites par l'enseignant • Présentation de fin d'année (gala)
Apprécier des œuvres musicales	30 %	Non	Oui	Oui	
Pondération des connaissances dans le résultat au bulletin					Plafond de 10 % de chacune des compétences
Informations complémentaires					
<i>Coordonnées des enseignants</i>					
<i>Nom</i>		Sylvain Richard			
<i>Adresse courriel</i>		richards6@cssdn.gouv.qc.ca			
♦ <i>Temps d'études recommandé</i>	♦ Selon le besoin de l'élève.				
♦ <i>Devoirs</i>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étude théorique. ♦ Pratique personnelle à la maison (facultative). ♦ Consulter ses courriels. 				
♦ <i>Informations générales</i>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Possibilité de faire partie de l'Harmonie Ouragans, profil passions. ♦ Présentation au gala de fin d'année. 				

Valeur accordée aux évaluations obligatoires du centre de services scolaire de fin d'année

Matière	Compétences ciblées	Pondération
Français	C1	50 %
Anglais de base et enrichi	C1+C2+C3	40 %
Mathématique	C1+C2	50 %
Sciences	Théorie	40 %
Géographie	C1+C2	40 %
Histoire	C2	40 %

Critère de passage 2023-2024

Critères pour le passage du 2^e au 3^e secondaire:

- L'élève doit réussir 2 matières de base et cumuler 25 unités* incluant celles des matières de base.

Pour un élève qui ne répond pas aux critères de promotion, la direction procède à une étude de cas avec les enseignants.

** Unités= nombre de périodes de cours pour chaque matière selon ce qui est prévu au Régime Pédagogique du MEES.*

Précisions sur la signification des cotes pour le bulletin

Cotes accessibles aux enseignants	<p>NE (non évalué)</p>	<p>Cote à utiliser en cours d'année lorsque l'évaluation de la compétence a été planifiée, mais qu'il est impossible d'évaluer l'élève.</p> <p>L'école est responsable d'accorder ou non un « NE » à un élève, dans une compétence donnée et de la saisie dans GPI.</p> <p>L'école pourra décider de rendre ou non disponible la cote NE à ses enseignants via les légendes de notation aux étapes 1 et 2. Il est cependant conseillé de ne pas rendre disponible le NE à l'étape 3. </p> <p>Cette cote n'est pas l'équivalent d'un 0%. La compétence qui n'est pas évaluée ne compte pas dans le calcul du résultat disciplinaire ni dans la moyenne de groupe.</p> <p>La cote NE ne sera pas prise en compte dans les calculs ni dans la moyenne de groupe. Cependant, cette cote permet quand même de produire le résultat disciplinaire, qui sera calculé à partir des résultats pondérés des compétences évaluées, et un résultat final (sommaire). </p> <p>Lorsque l'évaluation d'une compétence n'est pas planifiée pour une étape , l'enseignant ne doit rien saisir (on laisse la case à blanc pour tous les élèves).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Motif valable et accepté par un membre de la direction de l'école lorsque l'enseignant n'a pas suffisamment de traces ou pour une incapacité physique et qu'il est impossible d'évaluer l'élève à l'étape dans une ou plusieurs compétences. ➤ Absence prolongée significative au cours de l'étape. Attention, ici il ne s'agit pas d'une exemption qui nécessite l'aval des SE avant d'être saisie au bulletin. ➤ L'utilisation du NE est permise uniquement aux étapes 1 et 2. À l'étape 3, toutes les compétences doivent être évaluées. Pour l'étape 3, une exemption à une ou des dispositions de l'application du Régime pédagogique pourra être accordée par l'école. Une vérification, par la TOS, des saisies à l'étape 3 de la cote NE est souhaitable. ➤ La cote NE n'apparaîtra pas nécessairement sur le bulletin. Seules les matières ciblées par le MEQ, ayant une catégorie C01, C02, C03, C04 et C05 afficheront le NE. La saisie dans GPI est tout de même importante, car elle indique qu'il ne s'agit pas d'un oubli d'évaluer l'élève. ➤ Considérant que plusieurs évaluations se font en fin d'étape, un enseignant ne pourra évoquer comme motif que l'élève était absent durant les deux dernières semaines et qu'il est impossible de l'évaluer.
	<p>AB (Absent)</p>	<p>Cote à utiliser en fin d'année lorsqu'un élève est absent à une épreuve Centre ou du ministère et que cette absence répond aux motifs reconnus et décrits dans le guide de la sanction des études (voir colonne de droite).</p> <p>La cote AB ne sera pas prise en compte dans les calculs ni dans la moyenne de groupe.</p> <p>Cette cote n'est pas l'équivalent d'un 0%. La compétence pour laquelle l'élève est absent ne compte pas dans le calcul du résultat disciplinaire.</p> <p>La cote AB permet quand même de produire le résultat disciplinaire qui sera calculé à partir des résultats pondérés des compétences évaluées.</p>	<p>Motifs reconnus pour motiver une absence (guide de la sanction des études) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale ; ➤ Décès d'un proche parent ; ➤ Convocation au tribunal ; ➤ Participation à un évènement d'envergure préalablement autorisé par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études.
	<p>RR (résultat reporté)</p>	<p>Utilisée temporairement pour les matières modulaires en français, mathématique et anglais en FMS.</p> <p>Cote utilisée en cours d'année pour indiquer que l'enseignant n'est pas en mesure de publier un résultat à une compétence sur le bulletin, considérant que les modules ne sont pas terminés.</p> <p>L'enseignant devra, dans les jours ou semaines suivant l'impression du bulletin, fournir un résultat, à la TOS, qui remplacera la cote RRsaisie.</p> <p>Avant le prochain bulletin, toutes les cotes RR devront être changées en résultat.</p> <p>La cote RR saisie dans une compétence est reportée au résultat final de la compétence, au résultat disciplinaire de l'étape ainsi qu'au résultat final (sommaire), et ce, temporairement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La TOS devra s'assurer, en juin, que la cote RR ne figure pas sur le bulletin.

<p>CO (en continuation)</p>	<p>Cote utilisée en fin d'année, par la TOS, pour signifier que l'élève n'a pas terminé ses apprentissages et qu'ils seront poursuivis l'an prochain. On l'utilise pour les élèves en modulaire (français, mathématique ou anglais) ou pour des projets particuliers. L'enseignant devra remettre à la TOS, avant la production du bulletin de fin d'année, la liste des élèves/matières/compétences qui seront en continuation l'an prochain.</p> <p>Deux possibilités s'offrent à vous :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir la cote CO dans le résultat de la ou des compétences non terminées et indiquez un état « En continuation ». Ne pas reporter la cote dans votre légende de notation (impact au calcul à « ignorer ») et indiquer un état à générer « en continuation ». Lors du traitement des résultats, l'état en continuation sera automatiquement indiqué. Ainsi l'élève conservera, sur son bulletin, les résultats publiés durant l'année scolaire. 2. Aucune saisie de la cote CO dans les compétences non terminées (laissez un blanc) et indiquez un état de la matière à « En continuation » manuellement. Attention, ne pas refaire le traitement des résultats, car l'état de la matière deviendra à « Active ». Ne pas reporter la cote dans votre légende de notation (impact au calcul à « ignorer »). Ainsi l'élève conservera, sur son bulletin, les résultats publiés durant l'année scolaire. <p>Aucune attribution d'unité ne sera accordée considérant que l'état de la matière « En continuation » sera indiqué par la TOS.</p>
<p>EX (exemption)</p>	<p>Cote à utiliser en début d'année à la suite d'une entente entre l'école et la Directrice adjointe à l'enseignement général Mme Caroline Pelletier. Cette entente s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une demande d'exemption de suivre et de réussir un cours ou de réussir un cours pour des raisons jugées pertinentes (médicales ou autres). Cette cote permet alors de garder des traces et soutiendra une démarche éventuelle de demande d'exemption de réussir un cours pour l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. <p>Suivre et réussir un cours : l'élève est absent en classe et il n'y a pas d'évaluation Réussir un cours : l'élève est présent en classe et il n'y a pas d'évaluation</p> <p>On utilise cette cote lorsqu'il est impossible d'évaluer l'élève, et ce, pour l'année scolaire. À la suite du traitement des résultats, la TOS devra s'assurer que la cote EX figure dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les compétences ➤ Le résultat final de chaque compétence ➤ Le résultat disciplinaire de chaque étape ➤ Le résultat final (sommaire) ➤ Sur le bulletin, la TOS devra également indiquer le message suivant, et ce, à chaque étape : EX : Exemption <p>Les unités ne seront pas accordées en fin d'année. Cependant, une demande à la sanction des études peut être soumise. Les unités rattachées à cette matière, nécessaire à la sanction, seront alors accordées lorsque l'élève aura satisfait à toutes les autres exigences de la sanction des études.</p> <p>La cote EX ne sera pas prise en compte dans la moyenne du groupe.</p>
<p>Éducation physique</p>	<p>Considérant que les trois compétences évaluées en éducation physique sont regroupées en une seule sur le bulletin, même si l'élève n'a pu être évaluée à une compétence, l'élève devra avoir un résultat disciplinaire à chaque étape.</p> <p>L'élève qui ne sera pas évaluée à une compétence devra avoir l'un des messages suivants sur son bulletin, et ce, à chaque étape. Ce message est disponible dans la liste des messages pour le bulletin :</p> <p>Compétence 1 : À la suite d'une exemption accordée par l'école, la compétence "Agir" n'a pas été évaluée à cette étape.</p> <p>Compétence 2 : À la suite d'une exemption accordée par l'école, la compétence "Interagir" n'a pas été évaluée à cette étape.</p> <p>Compétence 3 : À la suite d'une exemption accordée par l'école, la compétence "Adopter un mode de vie sain et actif" n'a pas été évaluée à cette étape.</p> <p>Lorsqu'il est impossible d'évaluer l'élève aux trois compétences, une demande d'exemption devra alors être acheminée à Mme Caroline Pelletier. L'analyse singulière des situations sera de mise.</p>